



**CONVOCATION  
BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 24 FEVRIER 2022**

Lisieux, le 18 février 2022

**Chers(es) Collègues, membres du Bureau communautaire,**

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

**JEUDI 24 FEVRIER 2022  
À 16H00**

*SALLE CANADA*

*PARC DES EXPOSITIONS – LISIEUX*

**SELON L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

1. Développement Durable - Label Cit'ergie - Suivi annuel – Intervention de Madame Le Doré - auditrice du cabinet Objectif Carbone (20 min)
2. Compte-rendu du Bureau communautaire du 16 décembre 2021
3. GRANDS PROJETS – Petites Villes de Demain – Avenants à l'opération de revitalisation de territoire multisites Lisieux-Orbec – Intégration des communes de Mézidon-Vallée d'Auge et Saint-Pierre en Auge - Autorisation de signature

Rapporteur : Monsieur Christian ANNE

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Société coopérative d'intérêt collectif "Tiers-Lieux des Possibles" – Participation au capital

Rapporteur : Monsieur Benoît CHARBONNEAU

5. ENVIRONNEMENT – Cycles de l'eau - Convention de rejet avec la Société Normande d'Ovoproduits – Autorisation de signature

Rapporteur : Monsieur Éric BOISNARD

6. COMMANDE PUBLIQUE ET INFRASTRUCTURES – Collecte en porte à porte des cartons des professionnels – Centre-ville de Lisieux (relance) – Autorisation de signature de l'accord-cadre

Rapporteur : Monsieur Etienne COOL

7. Points d'actualités sollicités par les Vice-Présidents et les Conseillers délégués

- a. Communication - Présentation de l'application "City One"
- b. Développement Durable - Territoire engagé pour la Nature / Energies renouvelables
- c. GEPU – Point sur l'élaboration du pacte de financement
- d. Mobilités - Schéma des transports publics – Commission élargie le 10 mars
- e. Gestion des déchets - Schéma de gestion des déchets (prochain SEMEX– Demande de subventions à Citeo)

Vous recevrez, par courriel, un ordre du jour complémentaire relatif à la partie non délibérante de la séance.

En cas d'empêchement de votre part, je vous invite à prévenir votre suppléant ou à donner un pouvoir (cf. modèle joint). Par application de l'article 10 de la loi n°2021- 1475 du 10 novembre 2021, je vous informe que chaque membre du bureau communautaire peut être porteur de deux pouvoirs.

**Conformément à la réglementation en vigueur, les membres des organes délibérants ne sont pas soumis au passe vaccinal lors de ses réunions.**

La réunion du Bureau communautaire n'est pas ouverte au public.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Chers(es) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Cordialement,*

François AUBEY



Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie